



Camping Le Perpetuum

Lors de votre arrivée

Le camping le Perpetuum vous accueille pour votre séjour en mobil-home tous les samedis entre Juillet et Août, et tous les jours en basse saison (Mai-Juin-Septembre-Octobre).

Vous pouvez vous présenter en début d'après-midi à la réception du camping, à partir de 15 heures. Si vous souhaitez arriver plus tôt au camping, il est possible pour vous de déjeuner au snack du camping et de profiter de la piscine et des aires de jeux en attendant que la réception soit ouverte.

Lors de votre arrivée au camping, vous pourrez vous garer sur le parking de nuit, le temps de faire les formalités d'accueil. Présentez-vous à la réception munis d'une pièce d'identité et de votre bon de réservation. Il vous sera demandé un chèque de caution de 160 €. Vous pourrez choisir de prendre l'option ménage afin de ne pas avoir à le faire à la fin de votre séjour.

Ensuite, l'un des membres de notre équipe vous accompagnera jusqu'à votre logement, où vous pourrez effectuer vous-mêmes un état des lieux d'entrée. En cas de problème de ménage, merci de bien vouloir le signaler immédiatement à la réception afin que nous agissions le plus vite possible. De même pour le manque d'un élément très important (cafetière, couvertures, oreillers...), la réception vous le remplacera le plus rapidement possible.

Lors de votre départ, merci de vous présenter à la réception lorsque vous êtes prêts. Le logement doit être rangé et nettoyé pour que l'état des lieux s'effectue. A la fin de celui-ci, dans le cas où tout aurait été fait correctement, nous vous retournerons votre chèque de caution. Nous nous réservons le droit de garder le chèque de caution en partie ou totalité dans le cas de grosse casse ou d'un mauvais état du logement.

Toute l'équipe du Perpetuum vous attend !

Merci de nous avoir confié vos vacances, et à très bientôt au camping

Le Perpetuum